

Le président de la République: pouvoirs et responsabilités

Par **experiment**, le **30/03/2007** à **10:31**

C'est l'intitulé de ma nouvelle dissertation.

Existe-t-il une responsabilité politique du président de la République qui permettrait de contrebalancer ses pouvoirs importants ?

I) Des pouvoirs mitigés.

A) Affirmation de la prépondérance présidentielle

B) Des limites à une présidence forte

- compétences partagées
- cohabitation: période d'affaiblissement de la présidence

II) Une responsabilité mixte

à double tranchant

A) Une responsabilité politique de fait: responsabilité populaire

- sanction électorale
- référence à valeur de question de confiance

B) Une irresponsabilité politique du président de la République

- irresponsabilité de droit
- exception: responsabilité pour haute trahison

Qu'en pensez-vous ?

Je trouve pas ça très concluant, mais j'ai peur de redire mon cours.

Merci

Par **Nounoupoun**, le **30/03/2007** à **11:19**

ton sujet c'est bien pouvoirs ET responsabilité, non?

Ne serait-il pas donc mieux de chercher à lier entre les deux (les pouvoirs et la responsabilité), plutôt que de les séparer et faire I. Pouvoirs et II. responsabilité?

Je pense qu'il serait plus intéressant de chercher en quoi les pouvoirs sont liés ou non à sa responsabilité et vice versa. Tu vois ce que je veux dire?

Sinon la haute trahison n'existe plus (voir la nouvelle rédaction de l'article 68C depuis la réforme de février 2007)

Par **Vincent**, le **02/04/2007** à **16:45**

D'accord avec cela: A quels pouvoirs quelle(s) responsabilité(s).

Par **ptouhari**, le **04/04/2007** à **02:40**

effectivement, les commentaires précédnet sont justes... il faut lier la responsabilité à l'exercice des pouvoirs. sinon il y aura une diisert trop descriptive